



François VILLEROY de GALHAU, proposé au poste de Gouverneur de la Banque de France

Par un communiqué publié le 8 septembre 2015, le Président de la République a proposé la nomination de François VILLEROY de GALHAU au poste de Gouverneur de la Banque de France en remplacement de Christian NOYER dont le mandat vient à échéance le 31 octobre 2015. Cette nomination devant être validée par le Parlement, François VILLEROY de GALHAU sera prochainement auditionné par les commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat. Rappelons qu'en mai 2015, François VILLEROY de GALHAU s'était vu confier par le gouvernement une mission sur le financement de l'investissement des entreprises en France et en Europe. Il a présenté le 27 août dernier un rapport d'étape proposant dix orientations : « 1/ améliorer l'accès des TPE au crédit, notamment de trésorerie ; 2/ développer le financement long du besoin en fonds de roulement ; 3/ favoriser l'investissement en actions de l'assurance-vie ; 4/ recréer une instance internationale d'évaluation des effets des règles prudentielles bancaires ; 5/ assurer aux entreprises un continuum des instruments de dette, avec une titrisation sécurisée, les placements privés et les plateformes de prêts directs ; 6/ réviser Solvabilité 2 en faveur des investissements « à risque » ; 7/ développer l'investissement en fonds propres transfrontières, par des mécanismes innovants ; 8/ soutenir des actifs européens en faveur des infrastructures de long terme et de la transition énergétique, 9/ mandater trois task-forces dédiées à trois chantiers structurels de convergence : droit des faillites ; informations sur les PME et scoring de crédit ; protection des consommateurs ; 10/ renforcer la supervision européenne des marchés financiers. »

[Proposition de nomination de François VILLEROY DE GALHAU](#), [Présentation au Premier ministre du rapport d'étape](#), [Le rapport : Le financement de l'investissement des entreprises](#)

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 3 septembre 2015, a décidé de laisser inchangés ses taux d'intérêts directeurs. Par ailleurs, le Conseil est revenu sur les mesures de politique monétaire non conventionnelles : « [...] à la suite de l'examen annoncé de la limite de la part d'émission fixée dans le programme d'achat de titres du secteur public après les six premiers mois de ces achats, le conseil des gouverneurs a décidé de porter cette part de 25% à 33%, moyennant une vérification au cas par cas que cela ne placerait pas l'Eurosystème en situation de détenir une minorité de blocage, auquel cas la limite de la part d'émission demeurerait à 25%. [...] Les informations disponibles signalent une poursuite, quoi qu'à un rythme légèrement plus faible, de la reprise économique et une remontée plus lente des taux d'inflation par rapport aux anticipations antérieures. Plus récemment, de nouveaux risques à la baisse se sont fait jour pour les perspectives de croissance et d'inflation. Toutefois, en raison de fortes fluctuations sur les marchés financiers et des matières premières, le Conseil des gouverneurs a jugé prématuré de conclure que ces évolutions pourraient avoir une incidence durable sur les perspectives de prix et sur la mise en place d'une trajectoire durable de l'inflation vers notre objectif de moyen terme ou qu'elles devraient être considérées comme essentiellement temporaires. Par conséquent, le Conseil des gouverneurs suivra attentivement toutes les informations pertinentes qui deviendront disponibles. Le Conseil souligne sa volonté et sa capacité d'agir, si nécessaire, en utilisant tous les instruments disponibles dans le cadre de son mandat et rappelle, en particulier, que le programme d'achat d'actifs est suffisamment souple, sa dimension, sa composition et sa durée pouvant être modifiées. Dans le même temps, nous mettrons pleinement en œuvre nos achats mensuels d'actifs à hauteur de 60 milliards d'euros. [...] Ils devraient être effectués jusque fin septembre 2016 ou au-delà si nécessaire et, en tout cas, jusqu'à ce que nous observions un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à notre objectif de taux inférieurs à, mais proches de 2% à moyen terme. »

Banque de France

Rue de la Banque n°9 : Comment expliquer la hausse du taux d'épargne des ménages français depuis le début de la crise ?

Le ralentissement du pouvoir d'achat et la hausse du taux de chômage ne suffisent pas à expliquer la faiblesse de la consommation des ménages depuis le début de la crise. Au-delà des autres causes traditionnelles possibles, les ménages pourraient avoir modifié leurs perspectives de revenu permanent. Cette lettre présente le résultat de travaux de recherche menés à la Banque de France.

https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/RDB_09_Epargne-consommation.pdf

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2015-1059 du 25 août 2015 pris pour l'application des articles 199 undecies B, 199 undecies C, 217 undecies, 244 quater W et 244 quater X du code général des impôts relatifs aux aides fiscales à l'investissement outre-mer.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031100674&categorieLien=id>

Arrêté du 25 août 2015 pris pour l'application des articles 199 undecies B, 199 undecies C, 217 undecies, 244 quater W et 244 quater X du code général des impôts relatifs aux aides fiscales à l'investissement outre-mer

<http://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/8/25/FCPE1516049A/jo>

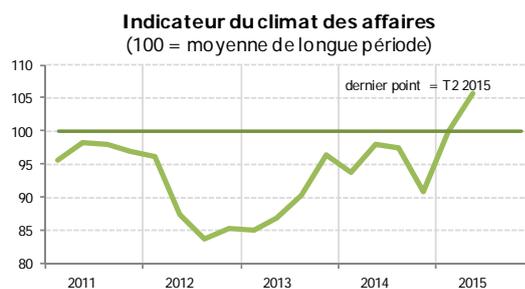
Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2015-1024 du 20 août 2015 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne en matière financière.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031070102&categorieLien=id>

Indicateur du climat des affaires : nouvelle amélioration au deuxième trimestre

À l'issue de l'enquête de conjoncture réalisée sur le deuxième trimestre 2015, il ressort une nouvelle amélioration de l'indicateur du climat des affaires (ICA). Il dépasse pour la première fois, depuis 2008, sa moyenne de longue période pour s'établir à 105,8, gagnant ainsi 5,9 points par rapport au trimestre précédent.

Parallèlement, les intentions d'investissement à un an des chefs d'entreprise affichent un léger repli par rapport au trimestre précédent. Elles restent toutefois orientées positivement et suggèrent un climat d'affaires toujours favorable pour le troisième trimestre.

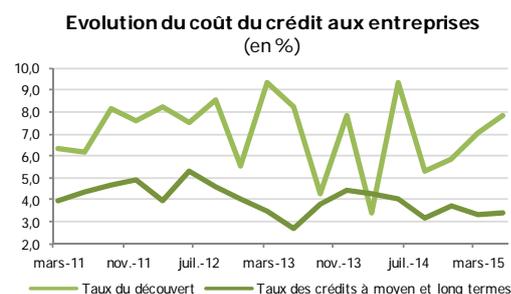


Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

Coût du crédit : augmentation des taux pour les tranches supérieures

À la Martinique, le taux moyen global pondéré du découvert est en hausse au deuxième trimestre et s'établit à 7,79 % (contre 2,56 % en métropole), sous le seul effet des crédits de la tranche 4 (montants supérieurs à 76 225€).

De même, le taux moyen global pondéré des crédits à moyen et long termes augmente à 3,41 % (alors que le taux stagne à 2,03 % en métropole).



Source : IEDOM

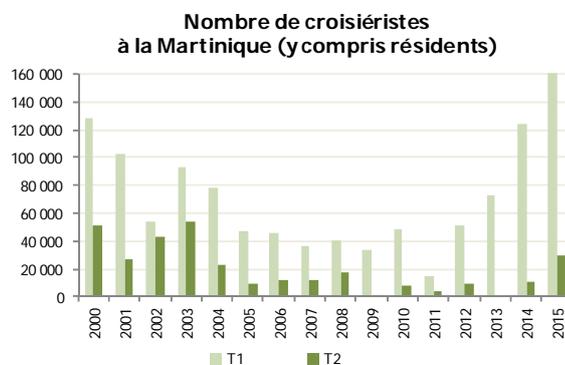
BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Activité touristique : l'hôtellerie peine ; la croisière s'amuse

Le nombre de croisiéristes a presque triplé au deuxième trimestre 2015 (29 942) par rapport à la même période en 2014 (10 181). Fait notable à cette période de l'année, la Martinique a accueilli en juillet 2015 l'escale « test » d'une croisière du groupe Carnival. L'enjeu est important : si la phase d'expérimentation est concluante, la compagnie pourrait reprogrammer la destination à ses parcours habituels. On dénombre ainsi 2 870 croisiéristes cet été, une première depuis 2009 en basse saison. Cette nouvelle s'inscrit dans la tendance positive observée dans le secteur depuis le début de l'année.

À l'inverse, en comparaison avec le premier semestre 2014, la situation du secteur hôtelier à fin juin 2015 s'est dégradée. D'après Ziléa, le taux d'occupation a perdu 4,1 points pour s'établir à 58,4 %, et le chiffre d'affaires (hors taxe) a diminué de 7,1 %.

À ce titre, le Comité Martiniquais du Tourisme (CMT) a récemment rappelé ses objectifs à l'horizon 2020. Le CMT ambitionne de stabiliser l'offre hôtelière, notamment dans la modernisant à travers des dispositifs incitatifs comprenant des aides financières et des crédits d'impôts aux professionnels du secteur. Par ailleurs, de nouvelles lignes aériennes devraient voir le jour permettant ainsi de diversifier la clientèle touristique. Aussi, dès le 3 décembre 2015, la compagnie Norwegian Airlines assurera de nouvelles liaisons vers les États-Unis (New-York, Boston et Baltimore).

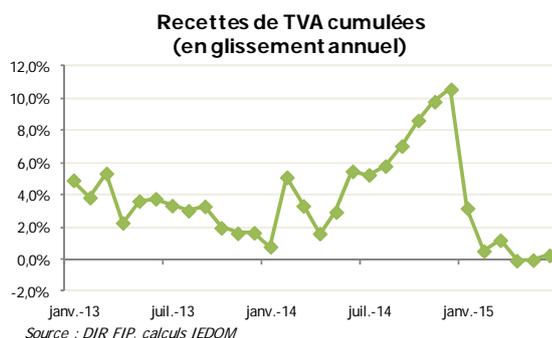


Source : DD PAF

Ralentissement de la consommation des ménages

Corrigé des variations saisonnières, le chiffre d'affaires des hypermarchés cumulé sur les six premiers mois de l'année est de 290 millions d'euros ; il affiche un recul de 0,3 % par rapport au semestre précédent (en lien avec les fêtes de fin d'année). En glissement annuel, il se maintient, affichant une très légère baisse de 0,1%.

Pour leur part, les recettes de TVA évoluent de manière moins marquée que les années précédentes. En juin 2015, elles s'établissaient à 89,5 millions d'euros en cumul depuis le début de l'année, une hausse modeste de 0,2 % par rapport au même mois de l'année 2014 (89,3 millions d'euros cumulés à cette période).

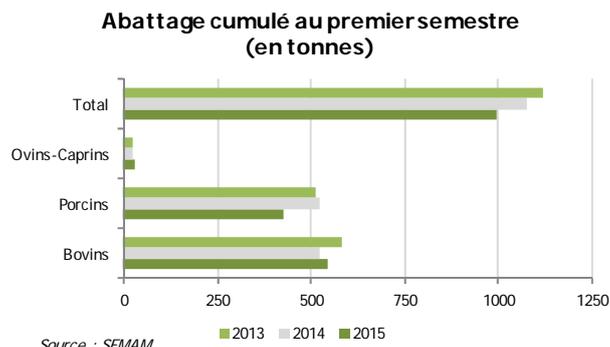


Source : DIR FIP, calculs IEDOM

Agriculture : la filière élevage en difficulté, fragilisée par la sécheresse

A fin juin 2015, les abattages totaux cumulés sur le semestre représentent 998 tonnes et reculent de 7,3 % par rapport au premier semestre 2014, sous l'effet de la baisse des abattages de porcins (-18,9 %), tandis que les abattages augmentent pour les bovins (+3,7 %), les ovins et les caprins (+8,3 %).

Parallèlement, les éleveurs martiniquais doivent faire face à des difficultés accrues : depuis le mois de mai, ils sont confrontés à une grande sécheresse (30 % de précipitations en moins depuis le début de l'année par rapport à la moyenne de long terme, dont un déficit record de 79 % en mai). Cette sécheresse devrait d'ailleurs toucher la production agricole dans son ensemble.



Face aux difficultés des professionnels des filières d'élevage à la Martinique, comme au niveau national, le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a confirmé l'application à l'outre-mer des mesures du Plan national de soutien à l'élevage français lancé en juillet dernier.

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Tempête Erika : un bilan lourd à la Dominique

Le passage de la tempête Erika, le 27 août dernier, a durement frappé l'île de la Dominique, engendrant d'importantes pertes humaines et matérielles. Des moyens humains, matériels et financiers ont été rapidement mobilisés par les Etats de la Caraïbe pour apporter à la Dominique l'aide nécessaire. En termes financiers, le gouvernement dominiquais évalue aujourd'hui le montant des réparations aux infrastructures clés (routes, ponts, aéroport) à plus d'un demi-milliard de dollars, un chiffre qui ne prend donc pas encore en compte les dégâts causés aux habitations. La Dominique reste par ailleurs très vulnérable : les sols ont été fragilisés par le passage de la tempête et les glissements de terrain demeurent fréquents.

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE RÉFÉRENCE			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Prix (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- juillet 2015	131,8	+0,3 %	+0,8 %
Chômage (source : DIECCTE)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- juillet 2015	44 853	+1,1 %	-0,5 %
Allocations chômage (source : Pôle emploi)	Nombre d'allocataires de Pôle emploi	- juin 2015	22 462	+1,0 %	+5,3 %
RSA (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés <i>Données consolidées</i>	- juin 2015	45 229	-	+0,6 %
Commerce extérieur (source : Douanes)	Importations (millions d'euros)	- juillet 2015	211,3	-7,8 %	-20,8 %
	Hors produits pétroliers	- juillet 2015	186,0	-11,8 %	+7,7 %
	Exportations (millions d'euros)	- juillet 2015	40,3	-28,1%	-20,5 %
	Hors produits pétroliers	- juillet 2015	17,0	-24,3 %	+5,0 %
Grande distribution (source : DIECCTE)	Taux de couverture mensuel	- juillet 2015	19,1 %		+0,1 pt
	Hors produits pétroliers	- juillet 2015	9,1%		-0,2 pt
Indicateurs de vulnérabilité (source : IEDOM)	Chiffre d'affaires des hypermarchés (millions d'euros)	- juin 2015 - cumul annuel	44,0 275,0	-9,9 %	-0,4 % -0,2 %
	Personnes physiques en interdiction bancaire	- juillet 2015	15 336	-0,3 %	-7,4 %
	Personnes morales en interdiction bancaire	- juillet 2015	2 413	0,0 %	-3,6 %

INDICATEURS SECTORIELS			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (source : SAMAC)	Nombre de passagers (hors transit)	- juin 2015	108 967	-7,2 %	-1,7 %
		- cumul annuel	833 835		-2,3 %
Trafic maritime (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- août 2015	0	nd	nd
		- cumul annuel	192 919		+40,1 %
Construction (source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- juin 2015	16 919	+21,1 %	+4,0 %
		- cumul annuel	91 906		+0,8 %
Immatriculations (source : AAA)	Véhicules particuliers neufs (VPN)	- août 2015	710	-25,8 %	+8,1 %
	Véhicules utilitaires neufs (VUN)	- août 2015	136	-20,0 %	+61,9%
	Cumul annuel (VPN et VUN, hors bus, porteurs et tracteurs)		8 035		+10,3 %

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,20%	10/09/2014

Taux d'intérêt légal 2ème semestre 2015 - JORF du 24/06/2015

Créances de personnes physiques (Hors besoins professionnels) :		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/15)				
	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*	
Autres cas :	4,29%	0,75%	0,75%	1,25%	2,00%	0,50%
	0,99%					* hors prime d'Etat

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Mai	Juin	Juillet	Août	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
-0,0800%	-0,0600%	-0,1020%	-0,1100%	-0,0980%	-0,0330%	0,0390%	0,1600%

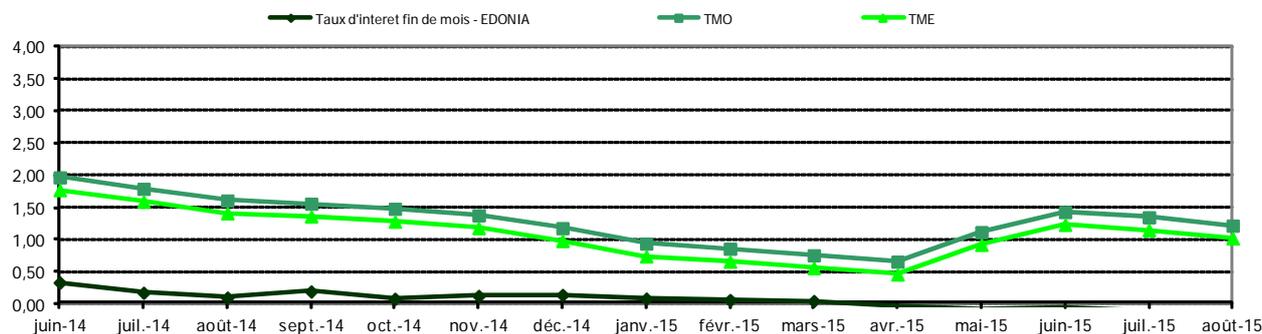
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Mai	Juin	Juillet	Août	Mai	Juin	Juillet	Août
0,92%	1,23%	1,15%	1,02%	1,12%	1,43%	1,35%	1,22%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} juillet 2015)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,13%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,45%
Prêts à taux variable	3,76%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,81%
Prêts-relais	4,53%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,45%
Autres prêts		Découverts en compte	13,24%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,04%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,52%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	13,83%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	8,48%	Découverts en compte	13,24%

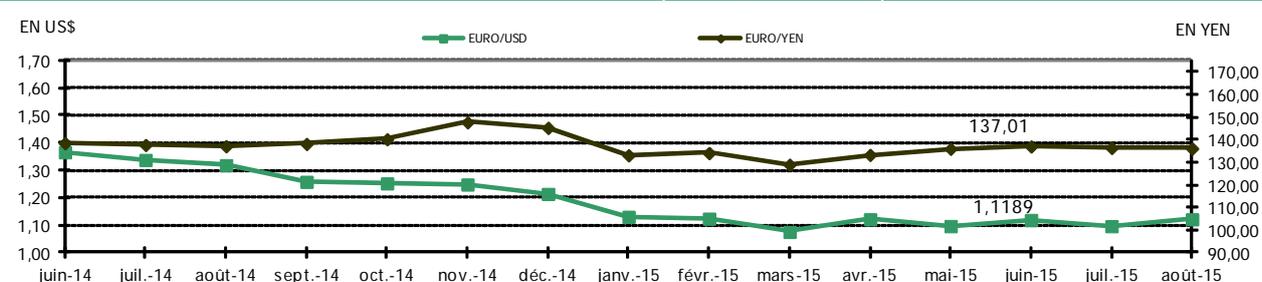
(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,1215	EURO/ZAR (Afrique du sud)	14,9546	EURO/SRD (Surinam)	3,7847
EURO/JPY (Japon)	136,0700	EURO/BWP (Botswana)	11,5579	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,0068
EURO/CAD (Canada)	1,4863	EURO/SCR (Seychelles)	14,2431	EURO/DOP (Rép. Dom.)	50,324
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7225	EURO/MUR (Maurice)	39,4077	EURO/BBD (La Barbade)	2,2421
EURO/SGD (Singapour)	1,5842	EURO/BRL (Brésil)	4,0671	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,1115
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,6920	EURO/VEF (Vénézuéla)	7,0543	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3693,9274	EURO/XCD (Dominique)	3,0271	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : V.-R. NUGENT

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 1, bd Général de Gaulle - CS 50512 - 97206 Fort-de-France Cedex

Achévé d'imprimer le 15 septembre 2015 - Dépôt légal : septembre 2015 - ISSN 1240-3822